



Problème avec xxxxxx que dois-je faire ?

Par **agendax**, le **06/10/2014** à **09:42**

bonjour à tous
A ce jour xxxxxx n'a toujours pas donnée réponse suite à mon courrier en recommandé en date du 05/09/2014; je me vois donc de poursuivre au tribunal. Si d'autres personnes sont dans ce même cas merci d'apporter vos recommandations.
xxxxxx Bordeaux m'indique qu'ils ne sont plus responsables, il faut que je vois cela avec les assurances.
(du grand n'importe quoi)
Voilà comment xxxxxx traite ses clients, sachant que j'ai fait l'aller avec eux n'allez pas chez eux).....

Par **moisse**, le **06/10/2014** à **09:47**

Bonsoir,
C'est bien de citer des noms, mais la seule xxxxxx que je connaisse est celle assurant la garantie des salaires, et on ne peut s'y inscrire à volonté.
Si vous désignez une entreprise privée, genre de déménagements, votre propos nominatif est hors charte.

Par **agendax**, le **06/10/2014** à **09:59**

Moïse
Je vous laisse à vos réponses non conforme c'est à dire résiduelles à mon goût.
Je site xxxxxx car j'ai un problème avec ce transporteur.
Resté dans votre sentiment de quiétude je finirai bien par avoir une réponse d'un autre internaute, la toile est grande...

Par **moisse**, le **06/10/2014** à **11:12**

Encore faudrait-il qu'une question soit posée, et une situation aussi exposée.
Sinon tout cela reste des propos désobligeants et susceptibles de poursuites.
Car voyez-vous aucun marabout ni tireur de cartes ne fréquente à ma connaissance ce forum.